

VALORIZ

La lettre d'information du SMICTOM du Pays de Fougères



p.4 le dossier

**TROP DE RECYCLABLES DANS
LES ORDURES MÉNAGÈRES !**



p.3 l'actu
**QUE
FINANCE LA
REDEVANCE ?**



p.6 côté Prévention
**CES FOYERS
(PRESQUE)
ZÉRO
DÉCHET**

édito



Olivier MOCÉ,

Président du SMICTOM

« Sommes-nous aujourd'hui capables de voir au-delà de nos propres existences ?

Nos aïeux le pouvaient, eux qui remplaçaient chaque arbre abattu et patiemment élevaient des talus protecteurs. Leur espérance de vie, leurs moyens étaient pourtant beaucoup plus limités que les nôtres.

Au contraire, le court terme est aujourd'hui de mise ainsi que « l'après moi, le déluge ». Expression éloquentes quant à notre sens des responsabilités et au respect des générations qui nous succéderont.

Ne pouvons-nous pas opposer notre libre arbitre à notre société consumériste et

adapter nos gestes quotidiens pour réduire notre impact sur la planète ?

Nous le devons bien à la terre, à nos enfants et à notre propre dignité.

Si le SMICTOM insufflé et accompagne les démarches de réduction des déchets, il n'en demeure pas moins que seule la volonté de chacun peut aboutir à de réels résultats.

Les foyers qui se sont lancés dans l'expérimentation « presque zéro déchet » témoignent qu'il est possible de changer nos habitudes.

Il est temps d'agir ! Si l'intention est louable, seuls les actes comptent.

en bref

572 KG

de déchets ont été produits par habitant du Pays de Fougères en 2018. Ceci représente une hausse de 0,7 % par rapport à 2017. Dans le détail, chaque habitant a produit en moyenne 168 kg d'ordures ménagères, 81 kg de déchets recyclables (verre, papiers et sacs jaunes), et déposé 323 kg de déchets en déchèterie.

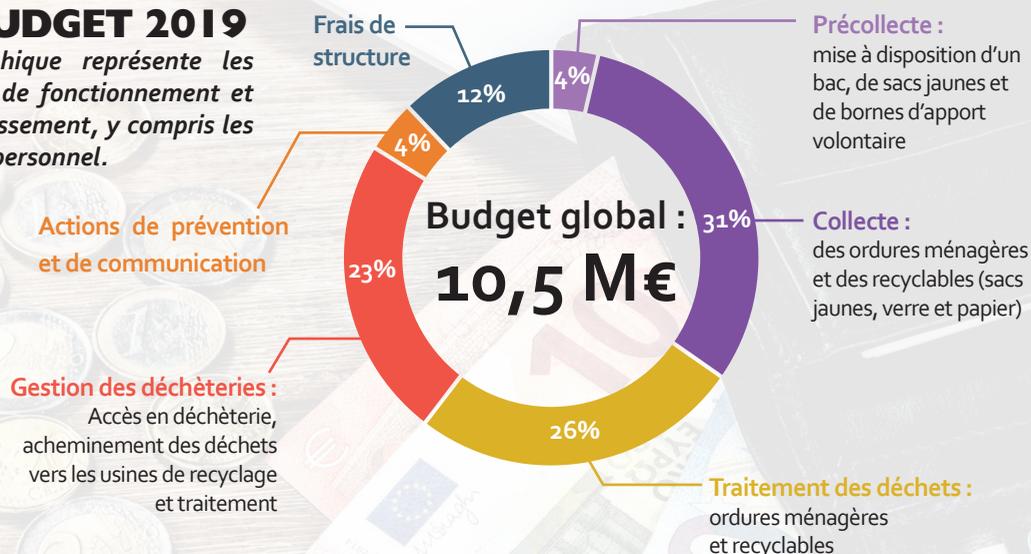
FACEBOOK

Le SMICTOM a désormais sa page Facebook. Le but est d'informer les internautes sur le tri et les actions de prévention du SMICTOM et des structures qui agissent sur le territoire. Les démarches et actualités locales sont également valorisées.

@SmictomDeFougères

LE BUDGET 2019

Le graphique représente les budgets de fonctionnement et d'investissement, y compris les frais de personnel.



l'actu

La collecte des déchets

Tout foyer payant la redevance dispose d'un outil de collecte pour les ordures ménagères et de sacs jaunes pour les emballages recyclables. Un camion les collecte une fois par semaine en porte-à-porte, en point de regroupement ou en apport volontaire.

Les actions de prévention

Tout au long de l'année, le SMICTOM organise de nombreux événements pour sensibiliser les usagers au tri des déchets et leur donner des pistes de réduction.

QUE FINANCE LA REDEVANCE ?

Les usagers du Pays de Fougères payent tous les ans une redevance dont le montant dépend du nombre de personnes au foyer. Mais à quoi sert-elle ?

Le traitement des déchets

Une fois collectés, les déchets sont traités : enfouissement et incinération pour les déchets ménagers, acheminement au centre de tri et transfert dans les usines de recyclage pour les déchets recyclables.

Les tarifs 2019

Les tarifs, votés le 27 mars 2019, augmentent légèrement cette année de 1 %, soit 1 € par an pour une personne seule, 2 € pour un foyer de 2 personnes et 3 € par an pour un foyer de 3 personnes et plus.

Cette hausse, inférieure à l'inflation, s'explique par la double pression financière subie par le SMICTOM depuis plusieurs années : les coûts de collecte et de traitement augmentent d'un côté (prix du carburant, taxes plus élevées...) et les recettes baissent de l'autre côté (soutien des éco-organismes et vente de matériaux). Enfin, la production de déchets moyenne par habitant augmente chaque année, ce qui induit un surcoût pour le Syndicat. Par ailleurs, le SMICTOM va procéder ces prochaines années à des investissements importants : rénovation des déchèteries et rénovation du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets ainsi que du centre de tri, afin de disposer d'outils permettant de maîtriser les dépenses liées au traitement des déchets.

Les déchèteries

Tous les usagers du SMICTOM du Pays de Fougères peuvent demander une carte d'accès en déchèterie. Celle-ci est gratuite et permet de déposer ses déchets dans l'une des 10 déchèteries du territoire. La redevance permet également de financer le traitement des déchets déposés en déchèterie.

TROP DE RECYCLABLES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES !

Le SMICTOM a organisé une campagne d'ouverture des sacs à ordures ménagères de mai à octobre 2018. Objectif : connaître la qualité du tri opéré par les habitants du territoire. Les résultats sont contrastés.

En 2018, 14 590 tonnes de déchets ménagers ont été produites par les habitants du territoire. Cela représente 168 kg par personne. C'est beaucoup. D'autant plus que seuls 49 % des déchets déposés dans les sacs à ordures ménagères y ont vraiment leur place.

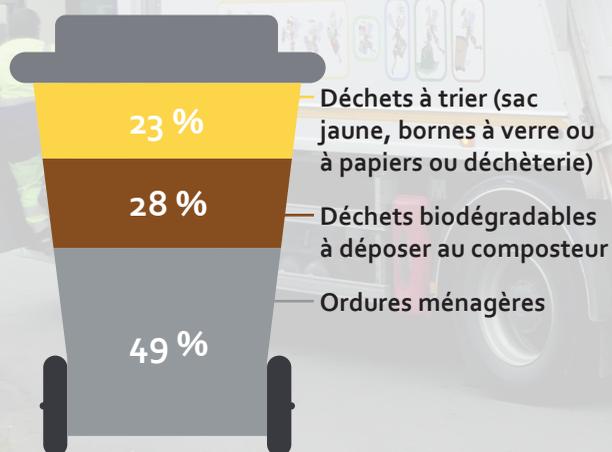
Les erreurs les plus courantes

Les déchets de cuisine représentent la plus grosse erreur de tri. A eux seuls, ils remplissent 29 % de la poubelle. Déposés dans le composteur, ils se transforment pourtant en engrais naturel, utilisable sur les plantes ou dans le potager. Pour ceux qui le souhaitent, le SMICTOM propose des composteurs à prix préférentiel. Pour les foyers ne disposant pas d'espace vert, le SMICTOM a installé des composteurs collectifs dans de nombreuses communes du Pays de Fougères. 65 sites sont ainsi répartis dans les 47 communes du territoire.

Les autres erreurs concernent des déchets recyclables qui ne sont pas triés. Les bouteilles et flacons en plastique ainsi que les emballages métalliques, le carton et les briques ali-

COMPOSITION D'UNE POUBELLE TYPE

Dans le Pays de Fougères, seuls 49 % des déchets déposés dans la poubelle à ordures ménagères sont bien à leur place.



mentaires sont à déposer dans le sac jaune. Tous les papiers ainsi que le verre sont à déposer dans des bornes dédiées. Des bornes Le Relais sont disséminées sur tout le territoire pour accueillir les textiles (vêtements, chaussures, maroquinerie...). Les autres déchets (piles, petits électroménagers...) sont à déposer en déchèterie ou à ramener au magasin.

Pourquoi réaliser une telle campagne ?

Le SMICTOM a choisi de réaliser cette campagne d'ouverture de sacs pour plusieurs raisons. Il s'agissait tout d'abord d'identifier les erreurs de tri les plus courantes afin de mieux cibler les campagnes de communication et de prévention, et d'améliorer la compréhension des consignes de tri auprès des habitants. Cette campagne permet également au SMICTOM de comparer ses données avec les données nationales. Enfin, elle est nécessaire pour identifier les gisements qui seront concernés par les extensions de consignes de tri (plastiques aujourd'hui déposés dans les ordures ménagères mais qui seront dans quelques années acceptés dans les sacs jaunes).

51 %

des déchets déposés dans le sac à ordures ménagères n'ont rien à y faire.



le dossier

En chiffres

7 tonnes

d'ordures ménagères ont été analysées, soit 12 échantillons de plus de 500 kg. Les échantillons ont été prélevés dans 4 types de secteurs (urbain, pavillonnaire, rural et habitat vertical) pour être représentatif de la population habitant sur le territoire.

3 355 tonnes

de déchets recyclables sont enfouies chaque année parce qu'elles n'ont pas été triées. Autant de matière perdue, alors qu'elle aurait pu être recyclée. Cela représente 39 kg par personne.

33 € par habitant

C'est le reste à charge pour les usagers pour chaque tonne d'ordures ménagères enfouie. C'est le flux le plus cher. A titre de comparaison, les emballages et papiers bien triés coûtent 8 euros par habitant, et 2,7 euros pour le verre.

876 000 €

C'est le surcoût engendré par le dépôts des déchets recyclables ou valorisables dans les sacs à ordures ménagères. Un meilleur tri permettrait de réduire de manière importante les dépenses du SMICTOM.

SACS JAUNES :

ATTENTION AU TRI !

Ces dernières semaines, plusieurs éléments ont été découverts dans les sacs jaunes alors qu'ils n'avaient rien à y faire : agneaux, couches, textiles sanitaires... Les sacs jaunes, une fois collectés, sont triés manuellement sur la chaîne de tri. Afin de préserver la santé des agents, il est donc primordial de bien respecter les consignes de tri. Au-delà des conséquences sanitaires, le mauvais tri a également des conséquences financières : les déchets mal triés sont réexpédiés au Centre de Valorisation Énergétique des Déchets (CVED), ce qui entraîne un surcoût pour la collectivité, et donc pour la redevance des usagers. Bien trier, c'est l'affaire de tous !





côté Prévention

CES FOYERS (PRESQUE) ZÉRO DÉCHET

En novembre 2018, le SMICTOM lançait à ses habitants « le défi (presque) zéro déchet » : un challenge ouvert à tous pour tenter de réduire, sur une période de 6 mois, le poids de ses poubelles.

Pour relever ce défi, 15 foyers volontaires ont été sélectionnés. En tout, plus de 50 foyers avaient montré leur volonté de participer au défi. Les profils sélectionnés sont divers : du débutant à l'adepte du zéro déchet, en passant par l'utilisateur curieux de connaître le poids de ses poubelles.

Tout au long du challenge, les foyers sont accompagnés par le SMICTOM. Afin de mesurer les progrès réalisés, plusieurs pesées de poubelles sont organisées. La première a eu lieu au mois de janvier et fait office de diagnostic, pendant lequel les participants étaient invités à ne pas changer leurs habitudes. Les deux pesées suivantes, au milieu et à la fin de l'opération, montreront l'étendue des progrès réalisés.

Objectif réduction !

L'objectif du défi : diminuer la quantité de déchets générée grâce à une prise de conscience du poids de ses poubelles. Les participants peuvent jouer sur plusieurs leviers : tri sélectif, compostage des bio-déchets, changement de comportement

vis-à-vis de leur mode de consommation, diminution du gaspillage alimentaire, réutilisation, réparation... Loin d'être une compétition, il s'agit d'apprendre les bons gestes de tri et de réduction ainsi que les alternatives au « tout emballé tout acheté ».

De nombreux ateliers organisés

Pour accompagner les foyers dans leurs démarches de réduction, le SMICTOM organise régulièrement des ateliers et des visites d'outils. Ainsi, la visite du centre de tri des emballages ménagers et du centre de valorisation énergétique des déchets leur a permis de se rendre compte de la production de déchets et de leur traitement.

Parmi les autres ateliers, nous pouvons citer la réutilisation de textiles en sacs ou éponges, la fabrication de produits ménagers au naturel ou encore la cuisine des restes. Un ciné-débat et des périodes de rencontre permettent aux foyers d'échanger leurs astuces de réduction des déchets.

Les animations

FÊTE DE LA NATURE

19 MAI

■ Villequartier - à partir de 14h - Bazouges-la-Pérouze

Fabrication de mangeoires à oiseaux à partir de briques alimentaires.

26 MAI

■ Jardin de l'eau - 10h30-19h
Saint-Germain-en-Coglès

Stand bar à eaux

REPAIR CAFÉ

Des bénévoles vous apprennent à réparer vos objets cassés ou en panne.

25 MAI, 29 JUIN

ET 28 SEPTEMBRE

■ Bar Le Coquelicot - Fougères
14h-17h

TROC'O LIVRES

Dépôt des livres possible une semaine avant l'événement.

25 MAI

■ Médiathèque de Saint-Marc-sur-Couesnon - 10h30-12h30

29 MAI

■ Médiathèque de Saint-Aubin-du-Cormier - 10h-12h30 et 14h-17h
■ Médiathèque de Saint-Sauveur-des-Landes - 16h-18h30

1^{ER} JUIN

■ Médiathèque de Fougères - 10h-12h30 et 14h-18h30

5 JUIN

■ Médiathèque de Mézières-sur-Couesnon - 14h-18h45



ESPACE DE GRATUITÉ

Déposez ce dont vous ne vous servez plus et prenez ce dont vous avez besoin.

1^{ER} JUIN

■ Médiathèque de Fougères - 10h-18h30

CINÉ-DÉBAT

4 JUIN

Cinéma Le Club - Fougères - 20h30
Projection du film documentaire (66min) : « Ma vie zéro déchet »

DONNERIE

15 JUIN

■ Déchèterie de Maen Roch
Vous avez des objets en bon état dont vous souhaitez vous débarrasser ? Donnez-les, ils connaîtront une 2^{ème} vie !



ANIMATIONS SUR LES MARCHÉS

17 MAI

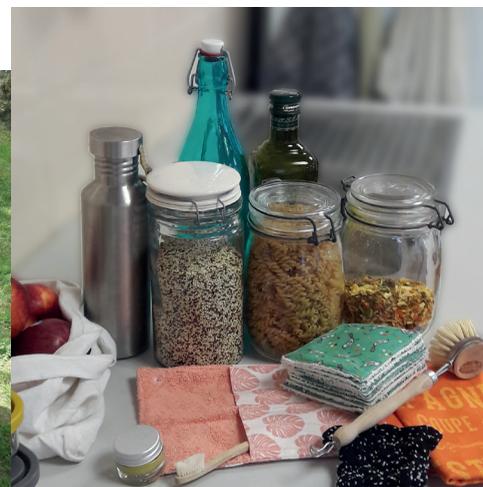
■ Marché de Louvigné-du-Désert
Démonstration de produits ménagers au naturel

7 JUIN

■ Marché de Louvigné-du-Désert
Stand zéro déchet, vente de composteurs, animation jardinage au naturel avec la caravane main verte

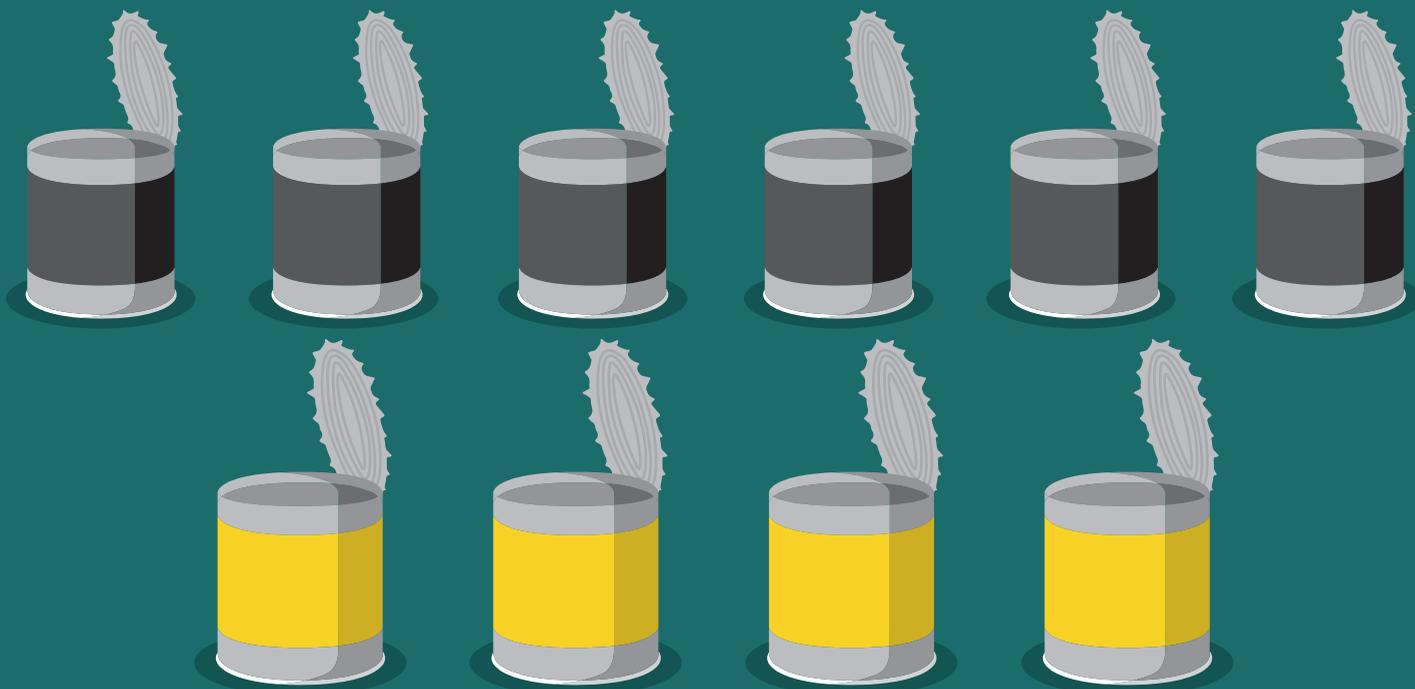
8 JUIN

■ Marché de Fougères
Stand zéro déchet, vente de composteurs, animation jardinage au naturel avec la caravane main verte



Dans le Pays de Fougères ,

seulement 4 boîtes de conserve sur 10 sont bien triées.



Les boîtes de conserve, même sales,
sont à déposer bien vidées dans le sac jaune.



www.smictom-fougères.fr

VALORIZ, LE MAGAZINE DU SMICTOM DU PAYS DE FOGÈRES - ALLÉE EUGÈNE FREYSSINET - 35300 JAVENÉ - TÉL. 02 99 94 34 58 - ACCUEIL@SMICTOM-FOUGERES.FR / DIRECTEUR DE PUBLICATION O. MOCE - PRÉSIDENT / COMITÉ DE LECTURE COMMISSION COMMUNICATION / CONCEPTION ET RÉDACTION SERVICE COMMUNICATION J. VAUTIER / CRÉDITS PHOTOS SMICTOM DU PAYS DE FOGÈRES - CITEO - ISTOCK / IMPRESSION CALLIGRAPHY PRINT - 40 000 EXEMPLAIRES IMPRIMÉS EN AVRIL 2019 SUR DU PAPIER À FIBRES CERTIFIÉES PEFC.

